

## LICENCE PROFESSIONNELLE

### Mention : Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des entités agricoles

#### Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement des opérations comptables et administratives au sein d'une entité agricole.</li> <li>- Contrôles sur la comptabilité des entités agricoles membres dans le cadre d'un organisme de gestion agréé</li> <li>- Etablissement de toutes les déclarations sociales, fiscales, économiques et administratives d'une entité agricole</li> <li>- Suivi et conseil des dossiers clients « entités agricoles » au sein d'un cabinet d'expertise comptable sur l'aspect comptable, fiscal, social, économique et administratif</li> <li>- Suivi et conseil auprès des clients dans le cadre d'une banque ciblée sur une clientèle du domaine agricole</li> </ul>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe</li> <li>- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique</li> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère</li> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs</li> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</li> <li>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</li> </ul>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecter et préparer les documents nécessaires aux travaux et déclarations légales et réglementaires</li> <li>• Assurer une veille sur les principes élémentaires du droit civil, droit des sociétés, droit rural et de l'environnement, droit du travail et la législation sociale, de la fiscalité des entreprises agricoles, les financements et épargne, la gestion du patrimoine pour intégrer et respecter les évolutions</li> <li>• Effectuer des travaux comptables depuis l'enregistrement des opérations jusqu'à la préparation des documents de synthèse en respectant les opérations, pratiques et règles comptables propres aux organisations agricoles</li> <li>• Effectuer les déclarations fiscales, sociales, économiques, financières et juridiques et celles liées aux aides financières du secteur agricole selon les dispositions légales et réglementaires propres aux organisations agricoles</li> <li>• Intégrer des approches multi-critères/globales sur les systèmes d'entreprises agricoles et leur environnement pour anticiper et gérer les risques et opportunités</li> <li>• Utiliser (et/ou créer) des outils de gestion pertinents et adaptés aux entreprises agricoles incluant des indicateurs de mesure des coûts et des indicateurs de pilotage des performances (notamment économiques et financières) afin d'analyser l'activité et les résultats des entreprises agricoles</li> <li>• Evaluer et analyser, dans un cadre d'échanges avec les dirigeants, les écarts entre les prévisions et les réalisations</li> <li>• Identifier des solutions et des pistes d'actions au regard du diagnostic</li> <li>• Conseiller des produits, outils ou services aux clients en fonction de leurs besoins <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la mise en œuvre de pratiques durables et d'innovations sur les exploitations agricoles</li> </ul> </li> <li>• Accompagner la structure agricole dans la gestion de son activité et la mise en œuvre des décisions managériales</li> <li>• Piloter la relation courante avec le client</li> <li>• Préparer et conduire un entretien pour recueillir et analyser des besoins, puis proposer des solutions</li> <li>• Présenter et valoriser un produit ou un service</li> </ul> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	

